

## **Genre et dividende démographique au Sénégal :**

Approche par les NTA (National transfers accounts)

Dieynaba SAKHO, (CEPOD) Latif DRAMANI, (CREFAT)

### **Structure de la population, Nuptialité, fécondité**

La population du Sénégal est estimée à 13 567 338 habitants dont 50,1% de femmes et 49.9% d'hommes selon les résultats du dernier recensement de la population réalisée en 2013. La population sénégalaise est caractérisée par sa jeunesse. La moitié de la population est âgée de moins de 20 ans. Chez les hommes la moyenne d'âge est de 17 ans contre 19 pour les femmes. En outre, les moins de 20 ans représentent 52,7%. Les enfants âgés de moins de 15 ans constituent 42,1% de la population globale. Les 60 ans et plus représentent seulement 3,5% de la population nationale. Malgré la croissance de la population, on remarque une baisse du taux d'accroissement moyen annuel passant de 2.7% entre 1988-2002 à 2.5% entre 2002-2013 attribuée essentiellement à la baisse de la fécondité due en grande partie au relèvement de l'âge au premier mariage combiné à une légère augmentation de la prévalence contraceptive.

La conséquence de cette forme de structure de la population est, un coefficient de dépendance démographique élevé.

### **Importance et rôle de la femme dans la loi et les documents de référence au Sénégal**

La structure démographique décrite ci-dessus montre l'importance numérique des femmes et traduit bien leur poids potentiel en tant que ressources humaines au niveau national. Aujourd'hui, dans le quotidien, les femmes participent pleinement et à tous les niveaux au processus de développement de la nation sans pour autant que leur rôle ne soit visible. Les femmes, au même titre que les hommes, ont la possibilité de développer pleinement toutes leurs capacités, d'influencer les processus de décision et d'y intégrer leurs préoccupations et expériences. Elles ont besoin de voir se réaliser leurs besoins pratiques et pouvoir concrétiser leurs préoccupations d'ordre stratégique. La précarité des conditions de vie, les discriminations dans l'accès et dans le contrôle des ressources, entre autres, marquent les réalités dans les zones urbaines et rurales et affectent particulièrement les femmes.

Depuis plus d'une décennie, la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes est devenue une préoccupation mondiale, c'est ainsi que l'objectif 3 des OMD est consacré à l'égalité de sexe. Au Sénégal, cette priorité s'est traduite dans les différentes stratégies de

développement (DSRPI, DSRPII, DPES et SNDES). Le dernier plan Sénégal émergent adopté en 2013, considère le genre comme un enjeu transversal pour les programmes de développement national. De ce fait, le nouveau PSE prend en compte les besoins, les droits et les contributions des femmes dans l'objectif d'autonomiser et de promouvoir la femme et la jeune fille.

### **Approche méthodologique par le NTA selon le genre**

La mutation de la structure par âge de la population a des répercussions sur l'économie dans son ensemble. La méthodologie NTA ou comptes de transferts générationnels a été développée par un réseau de chercheurs basé depuis plus d'une dizaine d'années dans plus de 45 pays à travers le monde y compris le Sénégal.

Les chercheurs de ce réseau ont développé la méthodologie de désagrégation des comptes nationaux selon l'âge. Cette méthodologie permet de comprendre comment chaque âge ou groupe d'âges, (hommes, femmes, jeunes) produisent, consomment, transfèrent et épargnent les ressources économiques. Une extension importante de la méthodologie des comptes de transferts intergénérationnelle est la prise en compte du genre. Il s'agira de désagréger les comptes de Transferts générationnels (NTA) en y incorporant le genre.

L'application de la méthodologie des comptes nationaux de transferts est faite sur la base des résultats de la première enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal portant sur l'année 2005. Elle a permis d'avoir les profils de consommation et de revenu par sexe de la population.

### **Mise en œuvre**

Les sources de données utilisées pour estimer les NTA selon le genre :

- la série des Comptes nationaux,
- Les enquêtes de suivi de la pauvreté ESAM1, ESAM2, ESPS I et ESPS II,
- les projections démographiques des Nations Unies (UN Population, population par âge et par sexe de 1950 à 2100),
- la Balance des paiements pour avoir les transferts reçus (BCEAO),
- la Matrice de Comptabilité Sociale de 2005.

### **Résultats**

Le premier dividende démographique est lié à la transition démographique et désigne le passage d'une économie, caractérisée démographiquement par des taux élevés de natalité et de mortalité, à une économie urbaine et industrialisée, caractérisée par une baisse de ces deux taux. Dans un premier temps, lorsque les deux taux baissent, avec moins de naissances, la

population active augmente relativement plus vite que le reste de la population. Autrement dit, la population active considérée comme (producteurs) augmente relativement plus vite que les consommateurs (enfants et personnes du troisième âge). Dans ce cas-là, l'économie dispose de plus de ressources et, toutes choses égales par ailleurs, à productivité, taux de participation et taux de chômage inchangés, l'augmentation de la part de la population active augmente mathématiquement la production par tête.

L'estimation du premier dividende démographique à partir des NTA est illustrée dans le graphique ci-dessous. Elle montre l'ouverture de la fenêtre démographique au Sénégal dès le début des années 2000. La structure de consommation et de revenu des femmes montrent que ces dernières ont commencé à bénéficier du dividende un peu plus tôt (début 1990) alors que les hommes attendront une décennie environ avant de commencer à bénéficier du dividende. Il montre que le taux de croissance du ratio de soutien économique est négatif depuis les années 50 jusqu'en 2000. A partir de 2000, ce taux connaît un accroissement qui se poursuit jusque dans les années 2025 où il atteindra son pic. A partir de 2026, ce ratio entre dans une phase de chute progressive. Ceci montre que le Sénégal devra élaborer des politiques adéquates pour bénéficier du dividende démographique.

La fenêtre du dividende démographique (2000 à 2050) soit 50 ans, illustre la période où des politiques proactives devraient être mises en œuvre pour bénéficier de l'influence de la démographie sur la croissance économique.

Le second dividende démographique est possible et dépend de la stratégie dont le pays se dote afin de faire face au vieillissement, notamment le mode de financement de la retraite. Le financement de la retraite peut se faire soit par un transfert en instant « t » (par le soutien familial ou par un système de pension publique dans le cas du système de répartition), soit par un transfert inter-temporel, c'est-à-dire épargner pour financer le vieillissement futur.

